

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Information et communication

Université Aix-Marseille

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie-Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Information et communication* d'Aix-Marseille Université (AMU) est proposée par l'Ecole de Journalisme et de communication d'Aix-Marseille (EJCAM, école interne d'AMU). Créée en 2012, elle accueille chaque année une centaine d'étudiants, répartis en trois groupes de travaux dirigés (TD), en formation initiale et en formation continue sur les sites de Marseille et d'Aix-en-Provence (parcours A), ainsi que des étudiants exclusivement en formation continue sur le site délocalisé de la Réunion (parcours B) en partenariat avec l'institut de l'image de l'océan indien (ILOI).

Cette licence dite « suspendue » (i.e. qui n'est pas en lien direct avec un parcours couvrant les deux premières années de la licence (L1-L2) et est ainsi constituée d'une unique troisième année (L3)) vise essentiellement à favoriser l'accès aux masters de l'EJCAM ou autres, et plus globalement à permettre aux étudiants de s'approprier ou renforcer leurs bases théoriques et pratiques en sciences de l'information-communication.

Analyse

Objectifs

L'objectif de la licence est de fournir un ensemble de connaissances à la fois théoriques et pratiques sur les domaines de l'information et la communication afin de permettre à des étudiants titulaires d'un bac+2 de pouvoir ensuite se spécialiser en master. La licence mise sur la polyvalence afin de permettre aux étudiants de s'orienter et se positionner face aux transformations du monde des médias. Les compétences et connaissances ainsi proposées s'accordent avec une poursuite d'étude en master information-communication (principalement à l'EJCAM), ce que les données statistiques assez partielles fournies dans le dossier mettent en exergue.

Les compétences visées par la licence sont la maîtrise des savoirs fondamentaux en information communication afin de maîtriser les enjeux contemporains de la communication et des médias, d'être à même de faire de l'ingénierie communicationnelle et sociétale, de mener une veille etc.

La licence répond de manière pertinente à l'objectif de mettre à niveau en information-communication des étudiants aux parcours hétérogènes, tout en leur permettant de développer certaines compétences spécifiques : les médias numériques pour le parcours A et l'audiovisuel pour le parcours B délocalisé à la Réunion.

Les métiers visés sont variés : assistant ou chargés de communication, assistant des relations publiques et presse, chef de projet événementiel, webmaster éditorial, community manager etc.

Organisation

Dans les deux parcours, la formation alterne des enseignements fondamentaux et pratiques avec une spécialisation progressive : l'étude des enjeux généraux des médias en début de premier semestre (S1) et des aspects plus spécifiques au deuxième semestre (S2). Les enseignements sont donc cohérents avec les objectifs présentés supra. Les étudiants du parcours délocalisé à la Réunion (parcours B) bénéficient d'enseignements similaires à ceux du parcours A puisque les enseignements fondamentaux sont assurés par les mêmes enseignants (en présentiel et en visioconférence). La présence non-négligeable d'intervenants professionnels (311h sur le parcours A soit 37 % du volume horaire global) confirme cette volonté d'associer des enseignements fondamentaux et pratiques. La distinction entre les deux parcours est significative puisque le parcours A accentue la question des médias numériques, là où le parcours B se focalise plus sur les médias audiovisuels.

L'approche fondée sur les compétences est évoquée comme constituant un facteur régénérateur de l'offre de formation en termes de contenus pédagogiques. Les responsables de la licence souhaitent mettre en place un parcours-type afin de mieux fléchir les parcours et rendre la licence plus visible au niveau L1 et L2 ; sans pour autant préciser à quelles licences elle se rattacherait. Cela nécessitera une plus grande coordination avec d'autres composantes de l'université.

Positionnement dans l'environnement

Hormis par le biais des stages obligatoires et de ses intervenants professionnels, la formation entretient peu de liens avec l'environnement socio-économique local ou national. Elle trouve néanmoins sa légitimité dans les poursuites d'études qu'elle permet (principalement à l'EJCAM), et dans son rattachement à un laboratoire de recherche en information-communication (IRISIC Institut de recherche en sciences de l'information et de la communication EA 4262). Au niveau régional, trois autres licences du même domaine existent, dont une « suspendue », mais elles offrent une complémentarité pédagogique et géographique plus qu'une réelle concurrence. Un partenariat avec l'IEP (Institut d'études politiques) d'Aix est annoncé sans précision sur les modalités et objectifs.

L'objectif des responsables de la formation d'une mise en place d'un parcours dès la L1 en information-communication permettrait d'assurer une cohérence des parcours au sein d'Aix-Marseille Université.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique de cette troisième année de licence est équilibrée avec 8 enseignants-chercheurs assurant 408h soit 49 % des heures, 4 enseignants assurant 88h soit 10 % des heures et 7 professionnels assurant 331h soit 40 % des heures. Les professionnels comme les enseignants-chercheurs sont spécialistes des domaines qu'ils enseignent. Il y a une volonté d'avoir une répartition évolutive des intervenants afin de s'adapter aux évolutions du monde des médias.

Les contenus des enseignements (plans de cours et synopsis) font l'objet d'une validation par les responsables de parcours et il existe également une volonté d'harmoniser les systèmes de notations entre enseignants-chercheurs et intervenants.

Les réunions pédagogiques et en concertation avec les étudiants, semblent dépendre des besoins et disponibilités de chacun et ne sont pas à ce titre institutionnalisées.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La provenance des étudiants n'est pas détaillée. Il est alors difficile de comprendre comment cette licence suspendue est reliée aux autres formations de la faculté. Les effectifs de la licence ont augmenté de manière continue entre 2012 (81 étudiants) et 2015 (122 étudiants) avec une baisse pour la rentrée 2015/2016 (87) de 20 % par rapport à l'année précédente qui n'est pas expliquée. Depuis son lancement en 2012, la licence a donc connu une croissance progressive et se fixe un objectif de 75-90 étudiants et trois groupes de TD.

La majorité des diplômés poursuit ses études au sein d'AMU (59,3 % pour la promotion 2012/2013 et 54,8 % pour la promotion 2013/2014), 10,6 % dans une autre université en 2013/2014 (sans plus de précisions). Les responsables ont cependant peu de visibilité sur les parcours des étudiants qui ne poursuivent pas en master.

L'insertion des étudiants issus de cette licence est donc, de manière cohérente au vu des objectifs, principalement orientée vers la poursuite d'études, et plus spécifiquement au sein de l'EJCAM. Deux dispositifs pertinents d'orientation pour la poursuite d'études sont proposés (réunion de présentation des poursuites d'étude possibles et entretiens individualisés). L'absence d'information sur l'orientation privilégiée par les étudiants ne poursuivant pas leurs études à Aix-Marseille Université est cependant problématique.

Place de la recherche

La présence d'enseignants-chercheurs rattachés à l'institut de recherche en sciences de l'information et de la communication (IRSIC - EA 4262), dont les thèmes de recherche sont proches des enseignements de la formation, permet de faire le lien entre recherche et enseignement au sein de la licence. Des efforts sont cependant nécessaires afin de mieux rapprocher les étudiants de la recherche et de voir comment cette dernière peut être bénéfique pour leurs apprentissages. Au-delà de la participation des étudiants à l'organisation d'un colloque, la mise en place d'un cours ou d'un cycle de conférences d'introduction ou de découverte de la recherche pourrait être pertinente afin de renforcer l'attrait des étudiants pour ces questions.

Place de la professionnalisation

L'obligation d'un stage de 6 semaines, ainsi que des conférences mensuelles pouvant faire intervenir des professionnels, permettent aux étudiants d'appréhender certains aspects de leur professionnalisation future. Néanmoins, le développement d'enseignements dédiés à la professionnalisation (rédaction de CV, technique de recherche de stages/emplois, etc.) ainsi qu'un renforcement des liens avec le mode socio-économique local par le biais de projets tuteurés dédiés par exemple, pourraient être développés. La fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) décrit clairement les métiers accessibles via la formation. La présence de nombreux intervenants professionnels (50 % des enseignants) ancre la formation dans des approches pratiques et concrètes. Il reste cependant à mieux démontrer en quoi l'implication des professionnels conduit à la professionnalisation. Le développement de l'approche compétence devrait permettre de mieux mettre en avant les compétences professionnelles associées à cette mention.

Place des projets et des stages

Le stage et le travail en mode projet sont mentionnés comme étant très importants. Les étudiants bénéficient d'une application pour trouver un stage et peuvent effectuer un stage filé. La durée du stage obligatoire (6 semaines minimum- 6 ECTS) pourrait être allongée afin que celui-ci ne soit pas juste une découverte du monde professionnel mais bien une réelle insertion dans celui-ci, et que tous les étudiants puissent l'expérimenter sur cette durée plus longue. Si les stages filés sont présentés comme une approche pertinente, il aurait été intéressant de préciser le nombre d'étudiants de la formation qui les pratiquent. Un accompagnement dédié à la recherche de stage serait éventuellement un plus pour la formation.

Place de l'international

Les relations internationales sont à développer : il n'y a pas de mobilité internationale dans le cadre de cette licence. Quelques étudiants étrangers (entre 2 et 5) intègrent la licence. Au-delà des projets de partenariats, il serait pertinent de développer des cours disciplinaires en anglais (ou autre langue) et d'inciter les étudiants à effectuer un stage à l'étranger.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La procédure de sélection repose sur l'étude du dossier des candidats par les responsables pédagogiques. La licence est attractive (300 dossiers de candidatures reçus pour l'année 2016/2017) ce qui permet de sélectionner les profils adéquats et de s'assurer d'une diversité dans les profils retenus. La formation offre une passerelle pour les étudiants en provenance de divers bac+2, mais le dossier ne précise pas les filières d'origine de ces étudiants, ni les critères pour leur sélection. Le choix d'un effectif restreint pour une licence de ce type favorise le suivi des étudiants. Des liens avec les anciens diplômés sont en cours de structuration via *LinkedIn*.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement du parcours A (Aix et Marseille) sont classiques : formation initiale en présentiel, quelques étudiants en formation continue, peu ou pas de validation des acquis d'expérience (VAE). Les intervenants ont recours à une plateforme numérique (Ametice) pour la mise à disposition de ressources pédagogiques. Néanmoins, le recours à des dispositifs numériques pour l'enseignement d'une formation axée sur l'étude des médias numériques semble à ce stade embryonnaire.

Les locaux sont accessibles pour les étudiants en situation de handicap.

Le parcours B (la Réunion) accueille exclusivement des étudiants en formation continue, les enseignements étant donnés à distance ou en présentiel.

Les responsables de la mention souhaitent accroître le nombre d'étudiants de formation continue au sein du parcours A en expérimentant des modalités pédagogiques développée pour le parcours B (i.e. proposer des séquences ou modules de formation ouvertes sur des temps déterminés, et non plus une formation à l'année couvrant l'ensemble du diplôme).

Evaluation des étudiants

L'articulation au sein de mêmes UE entre des évaluations terminales et en contrôle continu est intéressante pour signaler aux étudiants ce qui relève de savoirs « fondamentaux » et de savoirs « pratiques », et apparait comme une solution adaptée au public de licence. La traduction, à destination des étudiants, de ces savoirs en compétences est nécessaire, ce qui aura à terme un impact sur la procédure d'évaluation de ces compétences. La compensation est annuelle.

Le projet de l'approche par compétence est présenté à de multiples reprises dans le dossier d'autoévaluation mais sa mise en place demeure floue à ce stade.

Suivi de l'acquisition de compétences

L'acquisition des compétences repose sur un double dispositif : les compétences académiques et le développement des capacités d'analyse. L'acquisition des compétences vise à préparer les étudiants à rentrer dans le master de l'EJCAM. Ce suivi de l'acquisition des compétences obéit à une logique de contrôle avec des examens terminaux et des TD. Les compétences à acquérir sont indiquées, mais le suivi ne repose que sur des évaluations de connaissances et non sur des dispositifs spécifiques (portefeuille de compétences, etc.). Aucun supplément au diplôme n'a été fourni avec le dossier d'autoévaluation.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré uniquement par la composante car l'observatoire de la vie étudiante ne propose pas d'enquête complète à 30 mois au niveau de la licence. La formation a peu de visibilité concernant l'évolution professionnelle ou universitaires des étudiants, hormis de manière fiable pour ceux poursuivant leurs études à l'EJCAM. Face à cet écueil, les porteurs de la licence ont mis en place un questionnaire afin de recueillir des informations sur les étudiants qui ne rejoignent pas l'école de journalisme.

Une nouvelle dynamique d'enquête (via un réseau des diplômés ou au niveau d'AMU) parait nécessaire afin de répondre aux enquêtes ministérielles et assurer un suivi plus fin du devenir des diplômés.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La licence a fait l'objet d'une évaluation externe complète par la direction des études et de la vie étudiante de l'université suite à sa deuxième année de fonctionnement.

Si la formation s'appuie sur les retours de professionnels du secteur dans le cadre du conseil d'administration de l'EJCAM, ainsi que sur un conseil de perfectionnement, les évaluations des étudiants ne sont pas formalisées (questionnaire par exemple). Le conseil de perfectionnement n'est pas spécifique à la mention (le conseil de perfectionnement et l'autoévaluation sont pensés à l'échelle de l'école et pas de la mention), ce qui n'est pas conforme aux dispositions du cadre national des formations.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation s'appuyant sur des professionnels reconnus du secteur des médias.
- Une articulation pertinente entre des enseignements fondamentaux et des enseignements visant la mise en pratique des compétences visées.
- Un positionnement pertinent dans le cadre du territoire.

Points faibles :

- Un accompagnement non-formalisé des étudiants en matière d'accès au marché du travail (recherche d'emploi, rédaction de CV, etc.).
- Une faible dynamique internationale au vu des domaines et thématiques de la formation.
- Un système d'évaluation de la formation par les étudiants qui reste à développer.
- Un manque d'outils de suivi des étudiants diplômés.

Avis global et recommandations :

La licence *Information et communication* apparaît comme une formation permettant une mise à niveau d'étudiants aux parcours diversifiés, et leur bonne insertion dans l'école de journalisme de l'université. Elle dispose ainsi d'atouts réels qui se traduisent par un nombre important de dossiers de candidature déposés et une bonne sélectivité des étudiants. Cela garantit de bons étudiants à l'entrée des masters. Ce fonctionnement est le fruit d'un bon positionnement sur le territoire (faible concurrence). L'articulation d'enseignements fondamentaux et pratiques, ainsi que le stage obligatoire, permettent de couvrir les enjeux pratiques comme théoriques des médias.

Cependant, comme seule la moitié des diplômés intègre l'école de journalisme au niveau master, l'équipe pédagogique devrait aussi se préoccuper du devenir des autres diplômés et développer des dispositifs leur permettant soit une insertion immédiate soit une intégration dans des masters en information et communication. Ainsi, pourrait être envisagé un accompagnement à la professionnalisation des étudiants par un allongement de la durée des stages, ou l'ouverture plus importante vers les relations internationales (mobilités pédagogiques ou de stages à l'international, cours d'anglais renforcés et ouverture vers d'autres langues vivantes en complément). De même, il importe de mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et de prévoir la mise en place des évaluations des enseignements par les étudiants afin de répondre aux exigences du cadre national des formations.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



**Observations émises
en réponse au rapport du
HCERES
(vague C)**

Licence

**N° du rapport HCERES :
418625**

**Intitulé de la formation :
Information-communication**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
Objectifs	<p>Les données statistiques concernant la poursuite d'études en master sont partielles du fait de la relative jeunesse de la Licence 3, ouverte en septembre 2012, mais dont seules les deux dernières années (2014-2016) ont correspondu à des effectifs complets « en rythme de croisière ». Les deux premières années ont correspondu à une montée en charge progressive avec des effectifs limités. Les statistiques disponibles ne sauraient donc être communiquées comme des statistiques pertinentes.</p>
Organisation	<p>Le parcours type Information Communication auquel sera rattaché la licence 3 actuellement proposée par l'EJCAM est un parcours type de la licence mention Administration publique d'Aix-Marseille Université, laquelle fédère quatre parcours types de licence déployés par quatre composantes : l'Institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT), la Faculté de droit et de science politique (FDSP), l'IEP d'Aix en Provence, enfin l'EJCAM. Après une première année de licence de type portail, la deuxième année proposera une UE de préfiguration en Information Communication, avant l'intégration du parcours Information Communication en troisième année de licence.</p>
Positionnement dans l'environnement	<p>Le partenariat avec l'IEP d'Aix en Provence est conclu au niveau de la mention de master en Information Communication. La cohérence régionale de l'offre de formation sera renforcée au niveau de la licence dans la mesure où le futur parcours Information Communication sera rattaché à la même mention que le parcours de licence proposé par l'IEP d'Aix en Provence.</p>

<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>	<p>A défaut de statistiques exhaustives concernant les étudiants issus de la licence 3 de l'EJCAM et qui ne poursuivent pas leur scolarité au sein d'AMU, nous disposons d'un indicateur de suivi <i>via</i> les échanges que ces étudiants peuvent avoir avec l'équipe pédagogique quant à leur orientation post-licence. Deux types de profils d'étudiants semblent toutefois se dégager, à partir d'une analyse des échanges avec les enseignants-chercheurs quant aux demandes des étudiants sur leur orientation post-licence. Un premier profil correspond aux étudiants qui passent les concours d'entrée dans les écoles de journalisme reconnues par la profession (une dizaine d'étudiants par an). Leur poursuite d'études hors EJCAM est dictée par leur réussite ou non à ces concours. Le deuxième profil correspond à un nombre plus conséquent d'étudiants qui postulent dans les universités parisiennes pour diversifier leur parcours académique à l'occasion de leur entrée en master.</p> <p>Quant aux variations d'effectifs constatées, elles sont dues à des désistements inégaux d'année en année pour les candidats multi-admis, une tendance confirmée en 2016-2017 sur e-candidat, où certains étudiants admis ont candidaté dans plusieurs formations.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Un séminaire de recherche sera proposé aux étudiants du parcours Information Communication inscrits en troisième année de licence, afin de les sensibiliser aux activités de recherche de l'IRSIC.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La prochaine maquette prévoit un enseignement au semestre 6 de 28 h. (groupes de TD) consacré à la professionnalisation dans les métiers de la communication. Il s'agit d'une déclinaison pour le niveau licence d'un dispositif déjà déployé par l'EJCAM au niveau master et dont l'utilité est incontestable.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>	<p>Le stage est de 6 semaines minimum afin d'exiger un rapport de stage dans un délai compatible avec la tenue du jury de diplôme en juin de l'année universitaire, et l'organisation des rattrapages autour du 14 juillet, ce qui permet aux étudiants concernés par le rattrapage de savoir s'ils sont diplômés à l'occasion de la rentrée universitaire suivante et d'intégrer dans de bonnes conditions leur master. En revanche, les conventions de stage peuvent être établies pour la période avril – août, ce qui permet aux étudiants de bénéficier d'un ou de plusieurs stages et de passer jusqu'à cinq mois en entreprise. La très grande majorité des étudiants opte pour ce ou ces stages sur une durée prolongée, seules les six premières semaines de stage faisant l'objet du rapport de stage exigé et d'une évaluation.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>L'intégration du parcours Information-Communication dans un parcours type de licence permettra à l'avenir aux étudiants ayant opté pour l'UE de préfiguration en information et communication de bénéficier des partenariats internationaux noués par l'EJCAM. En effet, ces partenariats reposent tous sur la soumission d'un dossier de candidature l'année précédant l'échange international, ce qui excluait de fait les étudiants inscrits dans la licence 3 suspendue.</p> <p>Par ailleurs, depuis le printemps 2016, AMU a structuré son dispositif « Césure ». En vertu de ce dispositif, des étudiants de licence, déjà acceptés en master, seront tentés de faire valoir un projet « Césure » (durant un ou deux semestres consécutifs) afin d'accomplir un stage à l'étranger dont la finalité sera en phase avec la future spécialité de master envisagée. A ce jour, deux étudiantes de L3 sollicitent déjà un tel dispositif (en attente du feu vert délivré par la commission compétente de l'Université).</p> <p>Enfin, concernant les étudiants étrangers accueillis, la licence 3 suscite de nombreuses candidatures par Campus France, mais, dans la plupart des cas, des problèmes de niveau rendent inenvisageable l'intégration d'un nombre plus important d'étudiants étrangers.</p> <p>Concernant les cours disciplinaires en anglais ou dans une autre langue étrangère, l'hétérogénéité des niveaux et les coûts engendrés par l'établissement de groupes de niveau pour les enseignements de spécialité sont rédhibitoires. Le choix a en outre été fait de ne pas conditionner l'accès à la licence 3 information communication à la maîtrise préalable d'une langue, ce qui reviendrait à exclure des candidats par ailleurs méritants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les critères de sélection sur dossier sont les résultats obtenus au BAC et dans les formations post-BAC, ainsi que la cohérence du projet professionnel que la lettre de motivation précise.</p> <p>Concernant les origines des étudiants, la diversité est favorisée : BTS dont principalement des BTS en communication ; DUT dont communication ; lettres supérieures ; licence 2 en information-communication ou dans d'autres domaines compatibles (SHS, lettres, langues, droit, économie, gestion, science politique).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Dans la nouvelle maquette, le développement du numérique dans les enseignements est prévu par l'insertion dans l'ensemble des parcours des dispositifs déjà testés et développés pour le parcours B.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Outre le recours à LinkedIn, l'EJCAM a mis en place un dispositif d'activation du réseau des anciens durant l'année universitaire 2016-2017, qui se traduit par une rencontre entre anciens et nouveaux étudiants d'une demi-journée, avec des ateliers dédiés selon les niveaux et parcours.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation</p>	<p>Le rattachement du parcours Information et communication à la licence mention Administration publique conduit <i>de facto</i> à la création d'un conseil de perfectionnement dédié en 2018.</p> <p>Concernant les procédures d'évaluation, le dispositif d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants est actif et il est effectivement co-porté par la composante et la DEVE afin de garantir l'anonymat des réponses des étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Avis global et recommandations

Prise en compte des recommandations dans le cadre de la future maquette en cours d'élaboration.
